

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **27 juin 2025** à **19h30**

N° délibération
D2025-05-02

Date de convocation
23 juin 2025

Date d'affichage
23 juin 2025

Nombre de conseillers

<i>En exercice</i> 11	<i>Présents</i> 9	<i>Absentes exc.</i> 2	<i>Absent</i>	<i>Votants</i> 11
---------------------------------	-----------------------------	----------------------------------	---------------	-----------------------------

Étaient présents

M. WOLLJUNG Serge	M. GIRARD Guy	M. BOULANGE Philippe
M. MULLER Jean-Marie	M. FALLITO Giovanni	
M. POINSIGNON Gilles	Mme CAISSUTTI Claudie	
Mme LUBNAU Dominique	Mme WAGNER Mirèse	

Étaient absentes excusées

Mme MARTIGNON Sonia	Pouvoir à Mme LUBNAU Dominique
Mme PECYNA Carole	Pouvoir à M. WOLLJUNG Serge

Objet : **Modification des effectifs**

VU le décret n°2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de la catégorie C de la fonction publique territoriale applicable au 1er janvier 2017 ;

VU le décret n° 2016-1372 du 12 octobre 2016 modifiant, pour la fonction publique territoriale, certaines dispositions générales relatives aux fonctionnaires de catégorie C et divers statuts particuliers de cadres d'emplois de fonctionnaires de catégories C et B applicable au 1er janvier 2017 ;

VU la délibération D2025-05-01 du 27 juin 2025 décidant le transfert de personnel et de compétence communale au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) scolaire de Pange;

CONSIDERANT qu'il convient d'adapter le tableau des effectifs du personnel de la collectivité ;

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que le tableau des effectifs des emplois nécessaires au fonctionnement des services doit être modifié comme suit :

Etat des effectifs au 01/01/2025	Cat.	NB	Etat des effectifs au 01/08/2025	Cat.	NB	NB
Adj. Adm. principal 2° classe	C	1	Adj. Adm. principal 2° classe	C	1	TC
Adj. tech. principal 2° classe	C	1	Adj. tech. principal 2° classe	C	1	TC
Adjoint technique territorial	C	1				

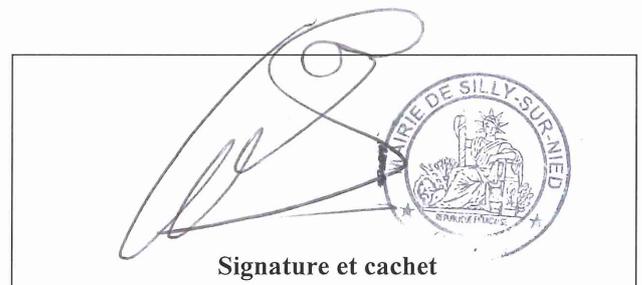
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **DECIDE** d'apporter au tableau des effectifs de la commune les modifications nécessitées par les décrets susvisés dans les conditions ci-dessus.

Fait à Silly-sur-Nied, le 27 juin 2025

Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied



Signature et cachet